



**AMAGNEY**

# La maison pour autistes ouvre en juillet

**Un bâtiment en cours d'achèvement accueillera à partir de juillet 16 pensionnaires autistes. Julie Bidalot, qui dirigera cette maison, explique son fonctionnement et ses objectifs.**

**P**ourquoi le choix d'Amagney, pour la maison des autistes ?

L'ADMR avait un projet de construire, deux bâtiments pour autistes : un de 14 places à Frasnes et un de 16 places à Amagney. Celui de Frasne fonctionne déjà, celui d'Amagney devrait ouvrir en juillet. Ce dernier site est très bien placé, en pleine nature calme, à proximité de Besançon.

**Le bâtiment est très important. Que comporte-t-il ?**

Il a une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> et comporte un hall d'entrée, deux espaces jour, des chambres, deux sa-

lons, deux salles à manger, une cuisine, deux jardins tropicaux... Il est financé par le conseil départemental, l'ADMR, l'ARS et coûte 2 millions par maisonnée. 24 salariés travailleront sur le site d'Amagney.

**Quel est l'âge des pensionnaires ?**

Les 16 pensionnaires proviennent en principe du Doubs. Ils ont entre 20 et 60 ans. Pour l'instant, ils vivent dans des structures avec d'autres pensionnaires, qui ne sont pas autistes.

**Quel est le but de la maison des autistes ?**

C'est de les rendre autonomes. Ils sont très différents les uns des autres, et ne peuvent accomplir les mêmes tâches. On leur propose de vivre ensemble, dans le quotidien. Ils peuvent pratiquer un micro travail : cuisiner, faire de l'informatique, écouter de la musique, jardiner... Ils vivent dans un « chez

soi » accueillant et chaleureux. L'approche éducative et thérapeutique, s'ouvre vers la socialisation.

**Les pensionnaires sont-ils confinés dans la maison ?**

Non, ils reçoivent leurs familles, soulagés de voir les autistes bien pris en charge. Des sorties sont programmées, comme aller à la piscine, au marché, dans un centre équestre... Le contact avec les habitants du village va être possible, petit à petit. La municipalité a cette volonté de les faire participer à certaines activités de la commune.

**24** Le nombre de salariés qui travailleront sur le site d'Amagney pour encadrer les 16 pensionnaires.



**Ce superbe bâtiment accueillera 16 pensionnaires à partir de juillet.**